



Info PTA Symbiose

O Depuis juillet 2015, le Réseau de Santé Symbiose est devenu Plateforme Territoriale d'Appui à la coordination

La PTA est un **service d'appui aux professionnels** prenant en charge des patients en **situation complexe** (complexe d'un point de vue médical et/ou psychosocial).

Son territoire d'intervention reste le **département des Hautes Alpes**.

Ses **objectifs généraux** sont :

- Améliorer l'accès aux soins de ces patients
- Optimiser leurs parcours de santé en évitant les ruptures
- Mobiliser de façon rationnelle les ressources existantes du territoire

La PTA Symbiose assure 3 fonctions principales :

↳ Fonction d'appui aux professionnels pour organiser les parcours des patients

En fonction des problématiques et des besoins des professionnels dans une prise en charge, l'équipe d'appui peut intervenir à 3 niveaux :

- 1 - En **informant/orientant** vers les bonnes ressources du territoire
- 2 - En favorisant le **lien** entre les professionnels

Ex : organisation de réunion de coordination, mise en place d'outil de communication/ de partage d'informations, organisation des sorties d'hospitalisation en concertation avec les professionnels de proximité...

- 3 - En apportant pour une période définie, un **appui à la coordination de proximité** :

En réalisant une évaluation multidimensionnelle des besoins du patient

En organisation des réunions de concertation avec tous les professionnels intervenant autour du patient

En aidant à la formalisation d'un plan personnalisé de santé

En suivant la situation pendant une période définie

↳ Fonction de veille

La PTA a pour mission de mettre en place, en s'appuyant sur les professionnels de proximité, un **dispositif de veille**, notamment par l'organisation de « réunions de veille ».

Ces réunions réunissent les professionnels de services/structures intervenant à domicile sur un même secteur afin d'échanger sur des patients communs et/ou d'évoquer leurs difficultés.

Elles permettent le repérage des situations restant vulnérables et anticiper ainsi les difficultés éventuelles de prise en charge.

↳ Fonction d'animation du territoire

La PTA a également pour mission d'assurer une **fonction d'animation du territoire**, notamment au travers :

D'organisation de colloques et de réunions d'informations/échanges pour les professionnels

Du déploiement d'outils régionaux tel que le Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)

Son rôle est d'aider à la connaissance/reconnaissance des acteurs et de favoriser le travail pluri professionnel et par-tenarial entre tous.



o CHICAS

Arrivée du **nouveau Directeur** du Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud, **Monsieur Yann LE BRAS**.

M. Yann LE BRAS est également Directeur du Centre hospitalier d'Embrun depuis la signature d'une convention de direction commune entre les deux établissements en août 2015. Il assure également l'intérim du CH de Briançon depuis le 16 septembre 2015.

Arrivée de **nouveaux médecins** au CHICAS :

Dr QUILICI en cardiologie

Dr DI FRANCIA en pneumologie

Dr BLANC en radiologie

Dr BENEZECH à l'unité de soins palliatifs

Dr TREILLAT en gériatrie

o HAD

En septembre 2015, changement de médecin coordonnateur de l'HAD : départ des Dr BENEZECH Luc et MINISCALCO Juliette, arrivée du **Dr LE BRUN Catherine**.

L'HAD et la société Mepilex ont mis en place **un après-midi de sensibilisation** à destination des infirmiers libéraux sur **l'utilisation des pansements Mepilex** dans le traitement des plaies ulcéreuses et escarres, le 27 octobre de 13h à 14h30, dans les locaux de l'HAD. Contact : 04.86.99.10.00 ou had@had05.fr

o Embrun Octobre Rose : dépistage du cancer du sein

Le jeudi 22 octobre 2015 Cinéma le Roc, Bd pasteur 05200 Embrun :

« **Love is all you need** »

Séance gratuite, inscriptions au 04 86 67 15 13.



o CODES 05 : « Promotion de l'activité physique et sportive pour la santé : le corps en mouvement »

9ème colloque départemental de promotion de la santé dans les Hautes-Alpes...

Mardi 13 Octobre 2015, à partir de 8h30 au CMCL à Gap

La participation à cette journée de réflexion et d'échanges est gratuite mais l'inscription est obligatoire

Réservez dès maintenant cette journée !

Contact : Alexandre NOZZI - 04 92 53 58 72 ou codes05@codes05.org



○ Fondation Edith Seltzer

« Café des aidants » de la Plateforme des aidants

Briançon : les deuxièmes mardis de chaque mois de 14h à 16h autour d'un thème, au café « La Vigne » 7 rue du Champ de Mars.

Gap : les premiers mardis de chaque mois de 14h30 à 16h30 au café du « Highlander's » rue Carnot.

Nouveautés :

Veynes : 1 fois par mois de 14h à 16h, le 20 octobre 2015, le 17 novembre 2015 et le 15 décembre 2015 au café du Peuple.

Embrun : les troisièmes vendredis de chaque mois à partir du 18 décembre 2015 de 14h à 16h à l'hôtel de la mairie, place Barthelon.

Les formations des aidants pour mieux comprendre la situation vécue au quotidien. Des intervenants extérieurs sont sollicités suivant les thématiques abordées :

Briançon : les 17 et 24 septembre, les 1^{er}, 8, 15 et 29 octobre, et le 5 novembre 2015 à Chantoiseau de 13h30 à 16h30

L'Argentière-La Bessée : Les 23 et 30 octobre, les 13 et 20 novembre, et les 4 et 11 décembre 2015 à la Maison des Solidarités de l'ARGENTIERE de 13h30 à 16h30.

Gap : les vendredis du 09 octobre au 27 novembre 2015, de 13h30 à 16h, au Local de la Plateforme des Aidants, Rue capitaine de Bresson, de 13h30 à 16h.

St Bonnet : le 29 septembre, le 20 octobre et le 17 novembre 2015 de 18h à 21h. Ces réunions auront lieu de 18h à 20h à la salle de la Communauté de Commune de Saint Bonnet, 5 Rue des Lagerons - 05500 Saint-Bonnet-en-Champsaur.

Des analyses de pratiques professionnelles proposées sur le Nord du département pour les professionnels en contact avec les aidants. La prochaine se tiendra le 15 décembre 2015 à l'Epicéa, 5 rue Alphand à Briançon.

○ France ALZHEIMER :

Cafés Alzheimer au Café du Lycée Bld de la Libération à GAP , animé par le Centre Mémoire :

- Présentation de l'UCC de Gap (Unité Cognitive Comportementale), le 30/10/2015 .
- L'inconscience des troubles, comment faire face à ces difficultés et les organismes disponibles pour nous aider, le 27/11/2015.

Atelier relaxation à la Salle Dum'art à GAP : un mardi après-midi par mois en octobre le 6/10/2015, le 17/11/2015 et le 15/12/2015 - Impératif : les adhérents doivent contacter l'association pour s'inscrire.

Groupe de parole à Laragne 10, rue du Château : une fois par mois le 30/09/2015, le 28/10/2015, le 25/11/2015 et le 9/12/2015.

Pour tout renseignement, téléphonez au 04 92 51 02 74.

○ URPS Pharmacie :

- Mr Fubiani pharmacien d'officine à la Roche des Arnauds, élu URPS participera à la table stratégique organisée par la MAIA 05.
- L'action AVK (financée en partie par l'ARS) : des flyers sont distribués à tous les prescripteurs du secteur pour leur rappeler que le pharmacien du patient fait des entretiens pharmaceutiques afin de s'assurer de la bonne observance du patient (4000 morts par an à causes des risques iatrogènes et 17000 hospitalisation à cause des accidents de non observance)
- En partenariat avec l'ARS, des ordonnances peuvent être éditées sur le site de l'OMEDIT: ce sont des ordonnances de perfusion (4 pour le moment) que le pharmacien hospitalier a obligation de mettre à disposition des prescripteurs.
- Des élections auront prochainement lieu afin d'élire le nouveau bureau de l'URPS.



L'éducation thérapeutique dans la démarche de soins

L'éducation thérapeutique (ETP) est « un processus continu d'apprentissage, intégré à la démarche de soins. L'éducation du patient est centrée sur le patient et comprend des activités organisées de sensibilisation, d'information, d'apprentissage et d'aide psychologique et sociale, concernant la maladie, les traitements prescrits, les soins à l'hôpital ou dans d'autres lieux de soins, et des informations sur l'organisation des soins et sur les comportements liés à la santé et à la maladie. L'éducation du patient est destinée à aider les patients et leur famille à comprendre leur maladie et leur traitement, à collaborer avec les soignants, à vivre sagement et à maintenir ou améliorer leur qualité de vie. » (OMS, 1998).

L'ETP est encouragée en France depuis la loi HPST du 21 juillet 2009. Son but est d'améliorer l'état de santé et la qualité de vie des patients souffrant de maladie chronique: par l'acquisition et le maintien de compétences d'auto-soins et par la mobilisation ou acquisition de compétences d'adaptation. La finalité étant de permettre au patient et éventuellement à son entourage d'être, autant qu'ils le souhaitent, acteurs de leur prise en charge.

La première étape du processus d'ETP consiste à un entretien dit de diagnostic éducatif dont l'objectif est d'éclairer les difficultés mais aussi les ressources et compétences déjà acquises par le patient. Il permet d'adapter la proposition éducative aux besoins réels des patients, les actions d'apprentissage qui vont suivre pouvant être faites en individuel ou en collectif, suivie d'une étape d'évaluation de connaissances et compétences visées (HAS, 2007).

Aujourd'hui différents dispositifs existent

A côté des dispositifs hospitaliers, des expérimentations sont menées en médecine de ville. Ces démarches peuvent se faire en équipe, comme dans le dispositif ASALEE (Action de Santé Libérale En Equipe) mis en place en Poitou-Charentes dans des cabinets de médecine générale qui revisite la prise en charge de patients porteurs de maladie chronique : les médecins généralistes travaillent en étroite collaboration avec les infirmières qui mettent en œuvre l'éducation thérapeutique sur 4 domaines principaux : dépistage et suivi du diabète type 2, suivi des patients à risque cardiovasculaire, dépistage BPCO et suivi des patients tabagiques, repérages des troubles cognitifs. Un échange permanent entre infirmières et médecins permet un meilleur suivi des patients avec une amélioration de la prise en charge des patients par rapport à une prise en charge classique (IRDES 2008 : « mesure sur l'évolution taux de patient Hba1C > 8 % ») et de ce fait entraînant une économie de soins de plus de 10 % (Conservatoire national des arts et métiers 2010).

Il existe aussi des actions individuelles de cabinets infirmiers qui souhaitent développer la démarche éducative pour une meilleure prise en charge du patient et notamment parce que dans leur pratique quotidienne, ces professionnels de santé ont remarqué certains lacunes dans la prise en charge : aide aux aidants, suivi des traitements...

Avec le réseau VISage, le CH Vienne et le centre de formation du centre de santé rénéale CALYDIAL (CALYFORM)

Nous avons créé un groupe de travail constitué de 5 infirmier(e)s libéraux (dont 2 infirmières cliniciennes) du réseau VISage formé(e)s à l'ETP, un médecin et 1 cadre de santé formateurs de soignant à l'ETP au sein de l'association CALYDIAL et la cadre de santé du réseau VISAGE pour réfléchir aux possibilités de mise en œuvre de l'éducation thérapeutique dans la pratique d'infirmière libérale (majoritairement à domicile). Nous avons choisi de nous intéresser dans un premier temps à la question de l'observance des traitements médicamenteux qui est une problématique transversale concernant de nombreux patients, espérant ainsi qu'une meilleure observance du traitement permettrait de maintenir les personnes à domicile, en évitant les hospitalisations, les effets secondaires des traitements liés aux surdosages. Cela rejoint une problématique actuelle : l'OMS considère que l'efficacité des interventions favorisant l'observance peut avoir un impact bien plus important que n'importe quelle découverte médicale (Sabaté et World Health Organization, Adherence to Long-term Therapies).

Afin de mieux cerner la problématique de nos patients du domicile, nous avons réalisé des entretiens semi-directifs, à l'aide de notre grille d'entretien, auprès d'une cinquantaine de patients sur 3 secteurs géographiques de soins différents. Il en ressort 5 problèmes principaux:

1. Ils ne font pas toujours le lien entre le médicament et leur maladie. Ce problème est aggravé par l'arrivée des génériques (noms différents et compliqués pour un même médicament)
2. Ils sont rassurés par l'intervention de l'infirmière à domicile pour la préparation de leur traitement, mais ils courent le risque de façon consciente ou inconsciente de se désinvestir dans leur prise en charge.

3. Ils oublient de prendre le ou les médicament (s), Il s'agit là, d'une cause fréquente de non-observance

4. Ils doutent de l'efficacité ou l'utilité de certains médicaments (génériques, nouveau prescripteur=remplaçant), incompréhension du mode d'action (arrêt du traitement anti-hypertenseur après normalisation de la tension), et de ce fait ne les prennent pas de façon intentionnelle

5. Ils présentent pour certains des difficultés spécifiques qui doivent être pris en compte (handicaps liés à l'âge, barrière de langue).

Il apparaît dans ces entretiens qu'il existe une confiance forte envers les infirmier(e)s intervenant au domicile ce qui conforte notre légitimité à intervenir sur cette problématique du traitement médicamenteux.

La suite de notre travail consiste à composer une boîte à outils interactive pour les formateurs en éducation thérapeutique adaptée et utilisable dans le cadre de la pratique IDE à domicile. Elle a pour objectif de répondre à la problématique de chacun (soignants/soignés). A cet effet, nous testons actuellement des outils destinés à favoriser la mise en lien par le patient entre le médicament et la pathologie qu'il traite : 1. le patient est invité à placer ses boîtes de médicaments sur des cartes représentant les organes-cibles. 2. Un planning de prise est également en cours d'élaboration.

Un deuxième axe de réflexion concerne la faisabilité et l'organisation pratique d'une telle démarche : actuellement, les séances-test proposées sont faites lors d'un passage infirmier dédié à cette activité, le patient ayant été préalablement informé, dans le cadre d'une Démarche de Soins Infirmier.

Enfin, nous réfléchissons dans le même temps à l'évaluation du dispositif. Nos interventions au quotidien, nous laissent à penser, que les personnes pouvant être concernées en priorité sont :

1. Les patients qui sortent d'hospitalisation avec un nouveau traitement
2. Les patients sous AVK
3. Les patients qui ont des difficultés de compréhension mais sont désireux de se prendre en charge et de devenir acteur de leurs soins
4. Les aidants qui préparent le traitement

Perspectives

Ce groupe de travail est né de l'envie de chacun des soignants du groupe de pratiquer l'ETP dans sa pratique quotidienne, convaincus que c'est un moyen de répondre à certaines difficultés rencontrées dans la prise en charge de nos patients. Le vieillissement de la population et l'augmentation des maladies chroniques rend de plus indispensable que cette offre se développe en médecine de premier recours. L'ETP se doit d'être une pratique pluridisciplinaire. Nous espérons donc pouvoir élargir le groupe de travail à d'autres professionnels (médecins généralistes, pharmaciens, kinésithérapeutes, diététiciens...) ce qui permettra une prise en charge coordonnée.

Mélissa VALLERANT, Armelle CAZANAVE, Linda KHERACHI, Sabine FARDEL, Maximilien LEURS, IDE libéraux ; Marie LINO-DANIEL, Néphrologue Caly dial ; Yolande GAGNEUX, Cadre de santé Caly dial ; Véronique CURT, Cadre de santé réseau VISage

CONTACT

Maison du Canton

05120 L'Argentière-la-Bessée

04.92.23.09.16

reseausante05nord@e-santepaca.fr

2 A Passage Montjoie

05000 Gap

04.92.23.41.08

reseausante05@e-santepaca.fr

<http://reseau-symbiose.e-santepaca.fr>